

Paiement facture gestionnaire

Par NOTAR, le 01/07/2014 à 11:34

LE GESTIONNAIRE DE MON STUDIO EN RESIDENCE ETUDIANT ET SOUMIS A UN BAIL COMMERCIAL A CHANGE 2 ROBINETS SOIT DISANT DEFECTUEUX SANS DEMANDER MON ACCORD (FACTURE RECUE 2 MOIS APRES L'INTERVENTION)

il est prévu dans le bail de prévenir par écrit dois je payer cette facture? puis je refuser ? merci